

Rapport de la commission académique.

SESSION 2015

Académie de POITIERS

1°) La commission

1.1 Organisation

1.11 Validation des protocoles d'évaluation certificative

La commission académique est composée :

- des 2 IA-IPR, des 4 conseillers techniques aux examens
- de 20 enseignants

Les conseillers techniques auprès des inspections académiques ont en charge par délégation, la présidence d'une commission départementale au cours de laquelle sont vérifiées les dispenses, les zéros et étudiées toutes les anomalies dans les notations avant de les soumettre à la commission académique.

Avant que se réunisse la commission académique pour étudier les protocoles d'évaluation de chaque lycée, chaque établissement a été destinataire début septembre d'un courrier lui demandant d'élaborer un projet annuel de protocole d'évaluation. Par conséquent le projet d'évaluation certificative devait préciser :

1. les ensembles d'épreuves proposés aux élèves ;
2. le calendrier des contrôles (enseignement obligatoire, facultatif et complémentaire s'il y a lieu, contrôle adapté, épreuves de rattrapage) ;
3. les modalités d'organisation du C.C.F. ;
4. le contrôle adapté proposé aux élèves présentant un handicap ou une inaptitude partielle attestée par l'autorité médicale scolaire ;
5. les informations simples et explicites portées à la connaissance des élèves et des familles.

Ce projet annuel de protocole d'évaluation, partie intégrante du projet pédagogique disciplinaire, devait être transmis pour validation à la commission académique début octobre. La commission a validé les protocoles conformes, demandé dans certains cas de procéder à une légère modification ou refusé le protocole présenté pour non-conformité. Un nouveau protocole devait alors être élaboré selon les directives indiquées.

Lors de la première commission 62 protocoles n'ont pas été validés (84 l'an dernier). Beaucoup n'étaient pas conformes (24 en bac GT, 14 en bac pro et 20 en CAP-BEP) et 4 n'avaient pas été envoyés. La majorité des refus de validation concernait la qualité des outils d'évaluation que les membres de la commission ne jugeaient pas recevables (non-respect du protocole ou inopératoires).

A l'issue de la deuxième commission académique de validation, 9 projets d'évaluation certificative n'étaient toujours pas recevables. Les IPR aidés des conseillers techniques ont étudiés et validés à postériori les projets d'évaluation.

1.2 Logiciel de traitement des notes

Il conviendrait pour améliorer l'outil informatique de :

- faire apparaître sur la liste des inaptes partiels le menu et les dates d'évaluation afin de vérifier plus aisément la validité des certificats médicaux ainsi que l'examen concerné ;
- afficher le nom du professeur en face du protocole ;
- donner la possibilité aux EPLE d'accéder à leurs statistiques dès lors que les notes sont saisies et validées ;
- avoir les statistiques des inaptes partiels et totaux par établissement pour la réunion de consolidation avant les commissions départementales ;
- avoir via EPSNET des statistiques des notes d'options facultatives en CCF pour pouvoir avoir des statistiques par APSA (et non un moyenne de deux APSA) ;
- avoir les épreuves et les dates d'évaluation des contrôles adaptés ;
- connaître par examens et par établissement le nombre d'élèves notés DI-DI-note = note ;
- connaître par examens et par établissement le nombre d'élèves notés DI-DI-note = DI ;

1.3 Principes d'harmonisation

Préalablement aux réunions départementales les IPR ont fixé les écarts au-delà desquels les enseignants des établissements concernés devaient se justifier. Ces écarts étaient :

- écart moyenne générale établissement par rapport à la moyenne académique : + ou - 1 point
- écart moyenne APSA par rapport à la moyenne académique de l'APSA : + ou - 1,5 point
- écart de la moyenne fille et de la moyenne garçon pour chaque APSA par rapport à la moyenne académique : + ou - 1 point
- écart supérieur de + ou - 1 point à la moyenne académique de l'écart entre filles et garçons pour une APSA.

D'autre part, ils ont demandé aux conseillers techniques d'interpeller les enseignants sur les différences notables de moyennes (au sein des établissements) des sessions 2013 et 2014.

Les conseillers techniques ont présenté le travail préparatoire effectué au niveau départemental et évoqué les quelques rares problèmes non traités (problèmes complexes de dispense, certificats antidatés...). A l'issue de cette mise au point, trois types de régulation ont été évoqués :

a) Régulation inter-établissements :

48 établissements (5 pour le bac GT, 19 pour le bac pro et 24 en CAP-BEP) obtiennent des moyennes supérieures de +/- 1 point par rapport à la moyenne académique. Tous les lycées concernés ont justifié leur écart de moyenne générale en s'appuyant sur des critères divers (programmation, sexe des élèves, public spécifique...). La commission académique a décidé de ne pas modifier les moyennes de ces établissements.

b) Régulation inter-sexes :

La commission a étudié avec attention l'évolution des notes des filles et des garçons. L'écart entre les filles et les garçons est stable.

Les écarts de moyenne oscillent et dépassent parfois 2,50 pts.

Les référentiels de sports collectifs et ceux d'athlétisme sont les plus discriminants sexuellement, contrairement à ceux de la CP5.

Fort de ces constats les membres de la commission académique (après vote) ont décidé de réguler les notes de plusieurs APSA :

□ **En Bac GT :**

-augmenter de 0,5 point les notes des filles dans les activités suivantes : basketball et lancer de javelot ;

- augmenter de 1 point les notes des filles dans les activités suivantes : badminton, tennis de table, volley-ball et handball.

□ **En Bac Pro :**

- augmenter de 0,5 point les notes des filles en : badminton, basket-ball, course de durée, lancer de javelot, pentabond, volley-ball et handball ;

- augmenter d'1 point les notes des filles en : course d'orientation, sauvetage, tennis de table, rugby et saut de cheval ;

- augmenter de 0,5 point les notes de garçons en : Gymnastique et step ;

- augmenter d'1 point les notes de garçons en : Aérobie

□ **En CAP BEP :**

- augmenter de 0,5 point les notes des filles en : badminton, basket-ball et volley-ball ;

- augmenter d'1 point les notes des filles en : javelot et gymnastique ;

- augmenter d'1 point les notes des garçons en : danse

□ **En option CCF :**

- augmenter les moyennes des lycées Paul Guérin Niort et Jean Moulin Thouars d'un point pour réguler l'effet référentiel de l'APSA natation de vitesse.

c) Régulation inter-APSA

L'étude des résultats obtenus par APSA révèle de grands écarts. Comme mentionné ci-dessus, les notes d'athlétisme et de sports collectifs restent particulièrement basses notamment pour les filles. L'équité entre référentiels fut évoquée mais la commission a préféré associer les APSA et le sexe des élèves pour réguler.

2°) Résultats académiques de la session : baccalauréats

2.1 : enseignement commun : examen ponctuel terminal

2.1.1 Observations

Comme en 2013 toutes les épreuves (à l'exception des binômes ½ fond-badminton et ½ fond-tennis de table) se sont déroulées sur le même centre (Parthenay) afin que l'absentéisme très important (surtout pour le bac GT) ne perturbe pas le déroulement des épreuves.

Le pourcentage d'absents reste conséquent.

Les moyennes restent faibles et homogènes.

APSA	Inscrits	Présents	Moyenne fille	Moyenne garçon	Moyenne générale
Badminton	119 garçons 74 filles	90 garçons 57 filles	Bac GT : 10,35 Bac pro : 11,54	Bac GT : 10,38 Bac pro : 12,23	F : 10,37 G : 12,06 T : 11,40
½ fond	141 Garçons 91 Filles	119 garçons 66 filles	Bac GT : 12,21 Bac pro : 9,14	Bac GT : 11,03 Bac pro : 11,79	F : 10,39 G : 11,71 T : 11,23

APSA	Inscrits	Présents	Moyenne fille	Moyenne garçon	Moyenne générale
Sauvetage	17 garçons 14 filles	13 garçons 10 filles	Bac GT : 13,66 Bac pro : 14,75	Bac GT : 10 Bac pro : 12,04	F : 14,09 G : 11,88 T : 12,84
Tennis de table	47 garçons 40 filles	35 garçons 26 filles	Bac GT : 11,34 Bac pro : 11,48	Bac GT : 9,40 Bac pro : 11,32	F : 11,44 G : 10,22 T : 10,74
Gymnastique	11 garçons 26 filles	6 garçons 17 filles	Bac GT : 7,66 Bac pro : 12,48	Bac GT : 04 Bac pro : 16,58	F : 11,06 G : 12,38 T : 11,40

2.1.2 Inaptitudes et enseignement adapté

Aucun candidat n'a été évalué à l'aide d'un protocole adapté.

2.1.3 Réflexions et perspectives

Le regroupement de tous les candidats sur le même centre favorise la mise en œuvre de l'évaluation.

2.2 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

2.2.1 Observations générales

2.2.1.1 Nombre d'élèves évalués

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
élèves évalués	11711	11418	11037	10755	10596	10748	10721	11033	11086	11226
BAC GT							Dont 5991 filles	dont 6131 filles	Dont 6144 filles	Dont 6189 Filles

Les chiffres de 2014-2015 confirment l'augmentation d'effectif notée depuis 2011 et le pourcentage toujours plus élevé de filles en classe terminale GT

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
élèves évalués BAC pro	2420	2339	2549	2656	3707	4412	3777	4197	4022 dont 1612 filles

Baisse spectaculaire des effectifs après une forte hausse en 2014

2.2.1.2 Moyennes par examens

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Bac G	13,21	13,28	13,42	13,44	13,46	13,55	13,52	13,86	13,95	14,00
Bac T	12,36	12,57	12,70	12,79	12,72	12,53	12,60	12,81	12,97	12,98
Bac GT	12,92	13,04	13,18	13,24	13,22	13,24	13,25	13,56	13,68	13,72

Les moyennes continuent d'augmenter (+0,05 pour le bac G et +0,01 pour le bac T). L'écart de moyenne entre les deux types d'examens se creuse (1,02 pt)

Bac PRO	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	12,48	12,63	12,52	12,71	12,41	12,63	12,69	12,62	12,68

Depuis quatre ans la moyenne se stabilise.

2.2.1.3 Moyennes par sexes

BAC GT	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Filles	12,37	12,51	12,55	12,63	12,61	12,64	12,68	13,15	13,32	13,35
garçons	13,65	13,72	13,95	13,94	13,96	13,96	13,95	14,05	14,12	14,16
Ecart	1,28	1,21	1,40	1,31	1,35	1,32	1,27	0,90	0,80	0,81

L'écart de moyenne entre les filles et les garçons, pour le BAC GT, se stabilise. Depuis 2008 cet écart est passé de 1,40 point à 0,80 point. Les moyennes des filles et des garçons augmentent de façon similaire.

BAC pro	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Filles	11,73	11,82	11,68	11,86	11,57	11,91	11,88	11,97	12,01
garçons	12,92	12,63	13,04	13,21	13,02	12,99	13,14	13,06	13,09
Ecart	1,19	0,81	1,36	1,35	1,45	1,08	1,26	1,09	1,08

L'écart entre les filles et les garçons est stable. Les moyennes des filles et des garçons augmentent de façon similaire.

2.2.1.4 Moyennes par APSA et par sexe

BILAN BAC GT 15

APSA	NB F	NB G	FILLES		GARCONS		MOYENNE		ECART F / G	
			2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
	6189	5077								
Acrosport	2049	1035	14,55	14,36	13,74	13,78	14,28	14,17	0,81	0,58
Aérobic	56	5	14	14,14	6	12,30	13,26	13,99	8,00	1,84
Arts cirque	252	232	13,55	12,63	13,91	13,45	13,73	13,03	-0,36	-0,81
Badminton	3338	2316	12,12	11,93	14,34	14,31	13,03	12,91	-2,21	-2,38
Basket-ball	644	374	11,89	11,98	13,83	13,90	12,69	12,69	-1,94	-1,92
Canoë										
Danse	943	268	14,31	14,22	13,84	13,76	14,24	14,12	0,47	0,46
½ fond	2714	2582	13,44	13,64	14,09	13,86	13,76	13,75	-0,65	-0,22
Haies	27	27	14,54	13,50	13,86	14,50	14,11	14	0,68	-1,00
C O	62	46	12,58	12,17	14,5	13,11	13,54	12,57	-1,92	-0,95
Durée	986	745	14,41	14,20	14,55	14,06	14,48	14,14	-0,15	0,13
Disque	14	3	12,56	9,52	12,59	11,27	12,57	9,85	-0,03	-1,75
Escalade	807	1076	14,18	14,55	14,59	14,47	14,43	14,51	-0,41	0,08
Football	12	121	14,18	12,63	14,50	14,09	14,47	13,95	-0,32	-1,46
Gymnastique	233	184	13,94	14,14	12,88	13,93	13,52	14,04	1,06	0,21
GR			9,67		13,89		13,26		-4,22	
Handball	466	623	12,21	12,28	14,08	14,36	13,20	13,47	-1,87	-2,08
Judo										
Javelot	388	339	11,11	11,69	13,05	13,33	12,14	12,47	-1,95	-1,64
Muscul	1618	1583	14,75	14,72	14,40	14,49	14,58	14,61	0,35	0,22
Natation vit	442	520	14,40	14,62	14,37	14,49	14,39	14,55	0,03	0,13
Natation durée	41	54	15,31	13,14	14,78	14,49	15,06	13,92	0,54	-1,35
Voile	13	19	11,62	10,35	11,21	12,82	11,36	11,81	0,41	-2,47
Relais vit	94	133	13,54	14,26	14,45	14,48	14,11	14,39	-0,92	-0,23
Rugby	179	211	13,27	13,82	14,18	14,07	13,77	13,95	-0,91	-0,25
Saut cheval										
Hauteur	50	36	10,69	11,93	11,55	13,12	11,03	12,46	-0,86	-1,20
Pentabond	522	331	12,35	12,43	13,87	13,87	12,85	13,00	-1,52	-1,44
Sauvetage	568	708	14,75	14,82	14,83	15,32	14,79	15,10	-0,09	-0,50
Boxe	47	21	10,79	12,80	14,15	13,28	11,69	12,96	-3,36	-0,48
Step	151	74	14,07	13,88	11,46	13,30	13,25	13,69	2,61	0,58
Tennis de T	244	231	11,1	11,48	13,74	13,80	12,39	12,60	-2,63	-2,32

APSA	NB F	NB G	FILLES		GARCONS		MOYENNE		ECART F / G	
Volley-ball	780	957	11,39	11,71	13,62	14,07	12,52	13,01	-2,23	-2,36

Interprétation :

9 APSA (10 en 2014, 9 en 2013, 6 en 2012, 7 en 2011, 4 en 2010) présentent des moyennes supérieures pour les filles : acrosport, aérobic, danse, course de durée, escalade, gymnastique, musculation, natation de vitesse, et step). Ces APSA sont majoritairement issues de la CP3 et la CP5.

La majorité des écarts fille-garçon sont stables à l'exception des APSA peu enseignées pour un des deux sexes (aérobic par exemple).

Comme d'habitude deux activités de la CC5 (musculation et course de durée) sont parmi les plus équitables entre filles et garçons. Cependant il convient de signaler que les activités aquatiques engendrent des écarts de moyenne faibles entre filles et garçons.

Comme d'habitude les APSA de la CC4 et la majorité des activités athlétiques génèrent les plus grands écarts.

L'écart fille/garçon diminue en course d'orientation, demi-fond, vitesse-relais, rugby et boxe française.

L'écart fille/garçon augmente en course de haies, escalade, natation de durée, saut en hauteur, sauvetage, voile.

Les notes des filles sont inférieures à celles des garçons dans tous les sports collectifs.

Les activités de raquette défavorisent beaucoup les filles.

L'enseignement des activités de combat reste très marginal.

BILAN BAC PRO 15

APSA	NB F	NB G	FILLE		GARCON		MOYENNE		ECART F / G	
			2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Acrosport	435	323	12,72	12,68	13,21	12,34	12,92	12,53	-0,49	0,34
Aérobic	76	5	12,98	12,46	14,55	10,46	13,02	12,33	-1,57	2,00
Arts cirque										
Badminton	956	1028	12,12	11,99	13,75	13,53	12,93	12,79	-1,63	-1,54
Basket-ball	128	221	12,38	11,24	13,46	13,12	13,09	12,44	-1,07	-1,88
Canoë	45	52	13,12	12,93	12,97	13,45	13,02	13,21	0,15	-0,52
½ fond	666	1161	10,85	10,93	11,60	11,65	11,33	11,40	-0,75	-0,71
Haies		31				12,88				
C O	36	124	12,12	10,24	13,46	13,03	13	12,41	-1,34	-2,79
Durée	70	209	12,49	11,30	12,67	12,90	12,64	12,52	-0,18	-1,60
Danse			12,65		12,67		12,65		-0,01	
Disque	24	38	9,83	11,38	12,28	12,81	11,01	12,26	-2,45	-1,43
Escalade	122	535	12,55	13,17	14,34	14,61	14,05	14,35	-1,80	-1,44
Football	1	55		12,50	12,91	13,70		13,68		-1,20
Gymnastique	5	5	11,85	11,78	11,77	10,26	11,79	11,02	0,08	1,52
Handball	152	470	12,20	11,85	12,99	13,82	12,83	13,34	-0,79	-1,97
Judo										
Javelot	205	308	10,96	11,22	12,89	12,94	12,16	12,24	-1,93	-1,72
Muscul	753	1194	13,14	13,09	13,36	13,64	13,27	13,43	-0,22	-0,54
Natation vit	5	68	9	13,60	14,78	13,72	14,28	13,71	-5,78	-0,12
Natation durée										
Relais vit	153	195	9,96	11,26	12,40	12,37	11,22	11,88	-2,44	-1,11
Rugby	1	22		8	14,49	13,70		13,46		-5,70
Saut de cheval	1	13		9		13,44		13,12		-4,44
Hauteur	16	80	11,31	11,81	11,78	11,58	11,71	11,61	-0,47	0,23
Pentabond	91	121	10,08	11,08	12,81	13,05	11,75	12,24	-2,74	-1,97
Sauvetage	54	170	11,33	10,79	12,70	12,94	12,22	12,42	-1,38	-2,15

APSA	NB F	NB G	FILLE		GARCON		MOYENNE		ECART F / G	
Savate-boxe										
Step	227	62	12,86	12,99	12,36	11,41	12,73	12,65	0,50	1,58
Tennis de T	80	204	11,44	11,16	13,08	13,30	12,66	12,71	-1,65	-2,14
Voile										
Volley-ball	137	320	11,37	11,62	13,53	13,15	12,77	12,69	-2,16	-1,53

Interprétation :

Seules 5 APSA présentent des moyennes supérieures pour les filles : acrosport, aérobic, gymnastique, saut en hauteur et step.

La programmation des APSA ignore beaucoup d'activités (arts du cirque, course de haies, danse, saut de cheval, natation de durée, judo, boxe et voile).

Une APSA affiche une moyenne supérieure à 14 (escalade).

Les différences entre sexes demeurent stables pour les APSA de la CP4.

2.2.2 Décisions d'harmonisation

□ *En Bac GT :*

- augmenter de 0,5 point les notes des filles dans les activités suivantes : basketball et lancer de javelot ;

- augmenter de 1 point les notes des filles dans les activités suivantes : badminton, tennis de table, volley-ball et handball.

□ *En Bac Pro :*

- augmenter de 0,5 point les notes des filles en : badminton, basket-ball, course de durée, lancer de javelot, pentabond, volley-ball et handball ;

- augmenter d'1 point les notes des filles en : course d'orientation, sauvetage, tennis de table, rugby et saut de cheval ;

- augmenter de 0,5 point les notes de garçons en : gymnastique et step ;

- augmenter d'1 point les notes de garçons en : aérobic

2.2.3 Liste académique

Les APSA de la liste académique de l'académie de Poitiers demeurent peu utilisées (autant en BAC GT qu'en BAC PRO) et la révision de la composition de cette liste peut être sérieusement envisagée.

2.2.4 Inaptitudes et enseignement adapté

BAC GT	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Filles IT	6,41 %	6,77 %	6,29 %	6,44 %	6,13%	6,16%	5,53%	4,96%	3,54%
Filles IP	3,21 %	3,72 %	3,17 %	3,97 %	4,85%	4,47%	6,93%	8,22%	7,78%
Garçons IT	3,15 %	3,02 %	2,28 %	2,53 %	2,85%	2,71%	2,75%	3,08%	2,44%
Garçons IP	3,04 %	3,19 %	2,92 %	3, 15 %	4,18%	2,71%	5,26%	5,73%	6,38%
Contrôle adapté	21	24	6	4	2	19	4	108	3

Le pourcentage d'inaptes partiels augmente pour les garçons alors qu'il régresse un peu pour les filles. Le pourcentage d'inaptes totaux est en nette régression notamment chez les filles.

Le nombre très faible de protocoles adaptés ne reflète pas la réalité du terrain car beaucoup d'enseignants adaptent aux inaptitudes identifiées les exigences du référentiel national sans en avvertir la commission académique.

BAC PRO	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Filles IT	13,88%	10,88 %	10,68 %	11,09 %	11,24%	11%	9,56%	6,16%	8,00%
Filles IP		2,16 %	3,44%	3,86 %	5,10%	5,89%	8,08%	7,49%	9,18%
Garçons IT	5,01%	3,19 %	5,41 %	3,83 %	4,56%	4,07%	3,1%	3,54%	2,99%
Garçons IP		0,99 %	1,04 %	2,10 %	3,06%	5,89%	3,74%	3,17%	5,56%
Contrôle adapté	2	1	0	1	2		1	0	0

Le pourcentage de filles inaptes a très sensiblement augmenté (seules 82,82% des filles ont été évaluées sur trois APSA). Le pourcentage de garçons inaptes partiels augmente également de façon conséquente.

Aucun protocole adapté n'est recensé !

2.2.5 Réflexions et perspectives

La modification des modalités de l'évaluation certificative a engendré des évolutions sensibles pour le bac GT :

- augmentation des moyennes ;
- réduction de l'écart fille/garçon ;
- augmentation importante des élèves évalués en CP5 ;
- plusieurs APSA (judo, boxe, canoë, aérobic, voile, course d'orientation, natation de durée) restent très peu programmées ;
- les APSA de la liste académique sont très peu enseignées ;
- le contrôle adapté demeure ignoré des enseignants de la voie professionnelle.

2.3 Enseignement facultatif : contrôle ponctuel

2.3.1 Observations générales

A l'exception de l'escalade (APSA académique) et du judo, le nombre d'inscrits aux épreuves ponctuelles facultatives est très important notamment en natation longue.

Les moyennes sont assez homogènes à l'exception de celle de la natation longue, nettement supérieure aux autres.

Les moyennes d'entretien diffèrent peu.

APSA	GARÇONS			FILLES		
	INSCRITS	PRESENTS	MOYENNE	INSCRITES	PRESENTES	MOYENNE
JUDO 11,61 (entretien 2,66)	36	32	12,20	15	13	11,74
ESCALADE 10,89 (entretien : 2,34)	54	39	11,18	24	13	11,05
BASKET-BALL 10,56 (entretien 2,49)	98	87	10,38	73	65	12,03
TENNIS 12,52 (entretien 2,49)	99	85	12,61	33	29	12,63
NATATION 14,63 (entretien 2,55)	132	105	13,90	128	107	15,06

2.3.2 Réflexions et perspectives

Limiter le nombre de candidats par demi-journée pour l'épreuve de tennis.

Augmentation sensible du nombre de candidats et des moyennes de l'option natation longue.

Absentéisme inexpliqué en escalade. D'autre part il existe un écart conséquent entre les moyennes filles des deux centres d'escalade.

Il existe une réelle homogénéité des notes d'entretien.

La commission académique a pris la décision de ne plus proposer l'APSA escalade comme activité support (absentéisme, exigences du référentiel, difficulté à trouver des infrastructures) et la remplacer par l'APSA rugby.

2.4 Enseignement facultatif : contrôle en cours de formation

2.4.1 Observations générales

18 lycées de l'académie bénéficient de l'enseignement optionnel en CCF (un établissement n'avait pas encore d'élèves en terminale en 2014-2015) dont un lycée agricole qui évalue très peu d'élèves avec le référentiel de l'Education Nationale (1 seul en 2015)

BILAN OPTION CCF 2015

ETABLISSEMENT	Elèves notés en bac T	Moyenne garçons Bac T	Moyenne filles Bac T	Elèves notés en bac G	Moyenne garçons Bac G	Moyenne filles Bac G	Moyenne de l'établissement
THOUARS Saint Charles	2 F 4 G	14,25	5,50	3 F 5 G	13,60	13,66	12,64
SAINTE Palissy	1 G	17,00		2 F 2 G	18,00	17,50	17,60
THOUARS Jean Moulin	1 F 5 G	13,00	10,00	2 F 8 G	16,00	11,50	14,12
POITIERS Camille Guérin				8F 5G	16,20	17,00	16,69
ROYAN Cordouan				1 F 2 G	15,50	15,00	15,33
ANGOULEME M.de Valois	3 F 6 G	14,33	13,67	9 F 3 G	12,66	14,88	14,23
CHATELLERAULT Berthelot				3F 13G	13,30	12,33	13,12
CHATELLERAULT Branly	4 G	14,75		1F 7G	14,86	16,00	14,91
POITIERS Louis Armand	5G	15,60		3F 6G	13,50	18,33	15,28
NIORT Paul Guérin	1 F 3 G	15,00	10,00	3 F 5 G	14,80	13,67	14,16
MONTMORILLON Jean Moulin	2 F 3 G	12,33	13,00	6 F 14 G	15,28	14,83	14,64
ANGOULEME Guez de Balzac	1 G	14,00		7 F 4 G	15,00	14,28	14,50
PONS Combes	5 G	12,00		2 G	16,00		13,14
St JEAN ANGELY L.A.Dubreuil	2 G	14,50		2 F 16 G	15,60	13,00	14,70
BARBEZIEUX Elie Vinet	3 F 5 G	11,80	12,33	1 F 4 G	15,50	15,00	13,30
LOUDUN Guy Chauvet	4 G	12,50		6 F 17 G	15,70	14,00	14,85

Nombre d'élèves évalués

Filles : 12 filles BAC T et 58 filles BAC G = 70 filles

Garçons : 48 garçons BAC T et 111 garçons BAC G = 159 garçons

BAC T = 60 élèves

BAC G = 169 élèves

TOTAL : 229 élèves évalués

MOYENNES :

Filles BAC T = 11,25

Filles BAC G = 14,60

Moyenne de l'ensemble des filles = 14,02

Garçons BAC T = 13,72

Garçons BAC G = 15,30

Moyenne de l'ensemble des garçons = 15,06

Moyenne BAC T = 13,23

Moyenne BAC G = 15,06

MOYENNE DE L'ENSEMBLE DES ELEVES = 14,58

2.4.2 Réflexions et perspectives

Certains référentiels semblent faciliter l'obtention des meilleures notes, notamment celui de danse.

Les notes d'option facultative en CCF sont largement supérieures aux notes de l'option ponctuelle.

Bien que des outils académiques communs aient été construits par les enseignants et validés par les IPR-IA, les moyennes varient selon les établissements pour des APSA identiques comme l'indique le tableau.

2.5 Enseignement de complément : contrôle en cours de formation

2.5.1 Observations générales

1 établissement, le lycée Marcel Dassault de Rochefort bénéficie de l'enseignement de complément. Les élèves entrent en seconde de détermination au Lycée Marcel Dassault. Comme plusieurs filières ne sont pas offertes dans cet établissement, des élèves poursuivent leur scolarité au lycée Merleau Ponty en suivant l'enseignement de complément au lycée Dassault.

19 élèves ont bénéficié de l'enseignement de complément en classe de terminales, 5 filles et 14 garçons :

- la moyenne des filles est de 15,40
- la moyenne des garçons est de 16,20
- La moyenne générale est de 15,99

2.5.2 Réflexions et perspectives

La Musculation est programmée durant les 3 années du cursus et les élèves ont aussi la possibilité de participer jusqu'à 3 fois par semaine à cette activité dans le cadre de l'AS.

Les productions sont quant à elles dans la programmation des élèves dès la 1ère année, même si l'évaluation certificative se déroule en classe de terminale. Ce dispositif permet aux élèves de s'impliquer dans les différentes actions menées.

3°) Résultats académiques de la session : CAP-BEP

2.1 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

2.1.1 Observations

Comme chaque année, chaque conseiller technique a organisé les épreuves pour les candidats scolarisés dans leur département.

- le pourcentage d'absents est en augmentation sensible ;
- les moyennes restent faibles et homogènes.

APSA	Inscrits	Présents	Moyenne fille	Moyenne garçon	Moyenne générale
Badminton	681 garçons 493 filles	574 garçons 388 filles	10,45	11,89	11,31
½ fond	931 Garçons 428 Filles	810 garçons 351 filles	10,81	12,19	11,77
Sauvetage	75 garçons 24 filles	66 garçons 14 filles	14,88	14,59	14,64
Tennis de table	390 garçons 157 filles	349 garçons 122 filles	9,69	11,74	11,21
Gymnastique	64garçons 198 filles	47 garçons 154 filles	13,22	11,09	12,72

2.1.2 Inaptitudes et enseignement adapté

Comme lors de l'année scolaire 2013-2014, aucun candidat n'a été évalué à l'aide d'un protocole adapté.

2.1.3 Réflexions et perspectives

L'organisation choisie pour organiser les examens ponctuels se révèle efficace et doit être poursuivie. En effet, les chefs d'établissement sont prévenues en février des dates et lieux de convocation. Grâce à ce procédé 100% des enseignants sont présents aux journées d'examen et les changements restent marginaux.

3.2 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

3.2.1 Observations générales

3.2.1.1 Nombre d'élèves évalués

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
élèves évalués	6564	6206	6172	6035	5695	5828	5613	5440	5128 (2024 filles)

Malheureusement le nombre de candidats continue de baisser. La fuite vers les CFA (avec une évaluation ponctuelle) est un des paramètres qui explique cette baisse.

3.2.1.2 Moyennes par examens

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Moyenne	12,73	13,09	13,03	12,81	12,42	12,53	12,54	12,46	12,62
					CAP = 12,20	CAP = 12,41	CAP = 12,44	CAP = 12,30	CAP = 12,46
					BEP = 12,61	BEP = 12,63	BEP = 12,64	BEP = 12,61	BEP = 12,75

Légère augmentation des moyennes des deux examens ;
 Contrairement à la voie générale, il n'existe pas d'écart de moyenne significatif entre les examens.

3.2.1.3 Moyennes par sexes

CAP-BEP	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Filles	12,59	12,36	12,37	12,27	11,85	11,86	11,93	11,86	12,08
garçons	13,78	13,58	13,46	13,17	12,84	12,99	12,92	12,83	12,94
Ecart	1,19	1,22	1,09	0,90	0,99	1,13	0,99	0,97	0,86

L'écart de moyenne entre les filles et les garçons baisse sensiblement.

3.2.3 Capitalisation des notes

BILAN CAP BEP 2015

APSA	NB F	NB G	FILLE		GARÇON		MOYENNE		ECART F / G	
			14	15	14	15	14	15	14	15
	2024	3104								
Acrosport	640	492	12,33	12,51	12,45	12,55	12,39	12,53	-0,12	-0,04
Aérobic	85	8	12,46	12,53	10	12,31	12,41	12,51	2,45	+0,22
Arts cirque			13,66		11,19		11,50		2,47	
Badminton	1154	1276	11,99	11,75	13,51	13,68	12,79	12,77	-1,52	-1,93
Basket-ball	287	379	12,02	11,53	13,24	13,10	12,71	12,43	-1,22	-1,57
Canoë	63	72	12,81	13,29	11,72	12,14	12,30	12,68	1,09	+1,15
½ fond	770	1657	10,76	11,23	12,09	12,35	11,67	12,01	-1,33	-1,12
Haies	4	2	11,50	14,75	12,89	14,50	12,19	14,67	-1,39	+0,25
C O	57	94	11,45	11,75	14,39	12,14	13,44	11,99	-2,94	-0,39
Durée	230	330	11,96	11,82	13,02	12,69	12,66	12,33	-1,06	-0,87
Danse	86	4	13,37	12,26	17,33	9,62	13,57	12,14	-3,96	+2,64
Disque	2	9		13,75		12,48		12,71		+1,27
Escalade	202	838	12,84	13,16	14,17	13,81	13,90	13,69	-1,33	-0,65
Football	1	118	10,22	13	12,76	13,54	12,51	13,53	-2,54	-0,54
Gymnastique	5	8	11,09	11	11,56	13,25	11,41	12,50	-0,47	-2,25
Handball	166	579	11,29	12,19	12,43	12,30	12,20	12,28	-1,14	-0,11
Judo		21			15,18	15,33	15,18	15,33		
Javelot	189	355	10,94	10,74	12,34	12,87	11,73	12,15	-1,40	-2,13
Muscul	742	1505	12,63	12,94	12,71	12,89	12,69	12,90	-0,08	+0,05
Natation vit	57	44	11,22	9,63	12,77	10,55	12,08	10,03	-0,55	-0,92
Natation durée										
Relais vit	213	139	11,37	12,02	13,08	13,40	12,29	12,58	-1,71	-1,38
Rugby		17			13,03	14,87	13,03	14,87		
Hauteur			12,17		12,22		12,21		-0,05	
Saut de cheval		18				13,68		13,68		
Saut en haute	17	77		11,18		12,77		12,49		
Pentabond	142	263	11,10	10,65	11,60	11,20	11,47	11,02	-0,50	-0,55
Sauvetage	186	234	12,20	13,87	14	14,68	13,22	14,33	-1,80	-0,81
Savate-boxe		4				14,75		14,75		
Step	269	86	12,79	13,15	12,42	12,68	12,70	13,04	0,37	+0,47
Tennis de T	117	389	11,60	11,87	13,31	12,99	12,93	12,73	-1,71	-1,12
Voile										
Volley-ball	88	168	10,86	11,54	13,13	13,40	12,21	12,76	-2,27	-1,86

Les moyennes des filles ne sont supérieures que pour six APSA (aérobic, canoë kayak, course de haies, danse, disque, musculation).

Les activités de combat ne sont programmées que pour 25 candidats.
 La course de haies disparaît des programmations (6 élèves évalués).
 4 APSA ont des moyennes qui dépassent 14 (sauvetage, rugby, course de haies et judo).
 La CP5 est de plus en plus programmée (à l'exception de la natation de distance).
 Comme d'habitude les APSA de la CP4 défavorisent les filles.

3.2.4 Liste académique

Les APSA de la liste académique de l'académie de Poitiers demeurent peu utilisées (comme pour la voie générale) et la révision de la composition de cette liste peut être sérieusement envisagée.

3.2.5 Inaptitudes et enseignement adapté

CAP-BEP	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Filles IT	8,78 %	8,42%	8,02 %	9,02 %	6,40%	5,49%	4,47%	4,67%	4,94%
Filles IP					7,82%	5,28%	5,37%	7,73%	8,99%
Garçons IT	4,76 %	3,34%	3,48 %	2,96 %	6,40%	2,2%	1,88%	1,69%	1,32%
Garçons IP					2,38%	2,7%	3,65%	3,41%	3,77%
Contrôle adapté	2	0	0	0	0	0	0	0	1

Le taux d'inaptes totaux baisse encore pour les garçons contrairement au taux d'inaptes partiels.

Le taux d'inaptes partiels augmente très sensiblement chez les filles.

1 seul contrôle adapté.

3.2.6 Réflexions et perspectives

Le nombre d'enseignements adaptés recensé en voie professionnelle ne correspond pas à la réalité. De nombreux collègues proposent et organisent des enseignements et des évaluations adaptés mais ne le signalent pas à la commission académique pour validation, faussant ainsi les données statistiques. Il convient donc de les informer sur la démarche à respecter pour valider des adaptations nécessaires de leur dispositif d'enseignement.

4°) Réflexions et préconisations pour la session suivante

4.1 A destination des établissements

4.1.1 Validation des protocoles

Trop d'établissements demeurent négligeant lors de la rédaction des protocoles d'évaluation. Beaucoup de dossiers sont incomplets (certains ne sont pas envoyés en temps et en heure) et des contraintes pourtant connues de tous ne sont pas respectées (constitution de menus, respect des référentiels...). Beaucoup de temps et d'énergie sont dépensés à solliciter les établissements.

4.1.2 Moyennes d'établissement

L'étude des moyennes d'établissement depuis dix ans révèle que plusieurs établissements ont toujours des moyennes hautes et très supérieures aux moyennes académiques (notamment en option CCF). Les arguments avancés par les équipes concernés ne peuvent justifier tous les écarts relevés. Cette année scolaire, les IPR-IA vont rencontrer les équipes concernées pour une étude approfondie des outils utilisés et des modalités d'évaluation.

4.1.3 Evaluations ponctuelles

Il existe de réels écarts de moyenne entre les centres d'évaluation de l'option facultative ponctuelle en arts danse et escalade. Une réunion de concertation avec l'ensemble des jurys a été planifiée.

4.2 A destination de la commission nationale

Les remarques de la commission académique (régulations des moyennes, iniquité des référentiels) s'avèrent récurrentes mais ne sont pas toujours suivies d'effets.

L'alignement des binômes facilite beaucoup l'organisation des épreuves

5°) BILAN

Malgré la complexité et la diversité des différentes modalités d'évaluation en EPS, aucun dysfonctionnement n'est à signaler. Les relations étroites tissées entre les différents services de la DEC, les conseillers techniques et les IPR-IA expliquent cette réussite.

Les enseignants sont prévenus de plus en plus tôt des dates et épreuves ponctuelles et ils peuvent adapter leur calendrier de CCF en amont.